

VACANCE DE POSTE

2 agents éducatifs pour les besoins de notre **SEA (m/f/d)**

Employé communal, catégorie d'indemnité B1

Degré d'occupation: 50% - 100% (à convenir)

CDI

Afin de renforcer notre équipe du Service éducation et accueil (« Maison relais ») la commune de Bous-Waldbredimus se propose d'engager un agent sous le statut de l'employé communal, sous contrat à durée indéterminée, catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psychosocial, avec un degré d'occupation de 50% - 100% (à convenir).

Pourront concourir les candidats disposant :

- d'un diplôme de niveau minimum de fin d'études secondaires classiques ou secondaires générales relevant des domaines psychosocial, pédagogique ou socio-éducatif et destinant leur titulaire à l'encadrement professionnel d'enfants ou un diplôme étranger reconnu équivalent par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Les demandes doivent obligatoirement être accompagnées des pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae détaillé
- une copie de la carte d'identité / passeport
- une copie de la carte de sécurité sociale (matricule)
- un certificat d'affiliation du centre commun de la sécurité sociale
- des extraits récents du casier judiciaire
 - o bulletin N° 3 (< 2 mois)
 - o et bulletin spécial N°5 « Protection des mineurs » (< 2 mois)
- une copie des diplômes et certificats d'études

Les dossiers de demande sont à adresser au Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Bous-Waldbredimus, 20, rue de Luxembourg L-5408 Bous **pour le 4 juillet 2025** inclusivement au plus tard.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Bous, le 18 juin 2025

le Collège échevinal,

Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre

Marc Schons, échevin

Dries D'Exelle, échevin

Jean-Claude Ruppert, échevin